



AVIS DE CONSULTATION

N° 15 / CI / 2025

ACQUISITIONS ET MAINTENANCE DES IMPRIMANTES THERMIQUE ET FOURNITURE DES ETIQUETTES THERMIQUES VIERGES POUR CODE A BARRE

L'Office National des Postes, le Centre Informatique lance la présente Consultation, sous le numéro 15/CI/2025 pour l'acquisition et maintenance des imprimantes thermiques et fourniture des étiquettes thermiques vierges pour l'impression des codes à barre.

La consultation est lancée **en lot unique** comprenant les articles demandés ci-dessous :

N° Article	Désignations	Quantité / Durée		
Article 1	Imprimantes Thermiques	30		
Article 2	Etiquettes thermiques	150 000 étiquettes en rouleaux		
Article 3	Maintenance annuelle curative des imprimantes thermiques	Min.	5	Un (01) an renouvelable par tacite reconduction sans excéder trois (03) ans à compter de la date de la Réception Définitive.
		Max.	30	

Les Candidats, intéressés, peuvent commander **en Ligne et Gratuitement** le Cahier des Charges ainsi que tout document relatif à la présente Consultation via le site suivant:

- **La Poste Tunisienne : www.poste.tn**

Pour élargir la concurrence, la Poste Tunisienne peut adresser éventuellement par mail ou par voie recommandée le dossier de la consultation à certains soumissionnaires dont l'activité correspond au domaine demandé dans cette consultation.

Les Soumissionnaires sont tenus, dans leurs offres, de respecter les points suivants:

- ✓ Présenter une seule offre de base sans variante; toute variante ne sera pas prise en considération.
- ✓ Proposer une offre qui doit couvrir l'ensemble des composantes de la présente Consultation.

L'offre présentée doit contenir les documents suivants:

- Le CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP) avec cachet commercial du soumissionnaire à l'appui.
- Le projet du contrat de la maintenance avec cachet commercial du soumissionnaire à l'appui.
- La fiche de renseignement sur le soumissionnaire conformément au Formulaire n°1 - FICHE SOUMISSIONNAIRE du CCAP dûment remplie, cachet commercial du soumissionnaire à l'appui.

- Un extrait d'inscription au registre National des entreprises valable à la date limite de la réception des offres.
- Les délais de livraison conformément au Formulaire n°2 clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.
- Le code de la nomenclature douanière conformément au Formulaire n°3 clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.
- Le tableau de conformité technique conformément au Formulaire n°4 clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.
- Les bordereaux des prix conformément au Formulaire n°5, clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.
- La lettre de soumission conformément au Formulaire n°6, clairement remplie, datée et dûment signée par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent présenter l'offre financière et l'offre technique en même temps. L'offre doit être consignée dans une enveloppe extérieure qui sera fermée et scellée et sur laquelle est obligatoirement porté les mentions suivantes :

À NE PAS OUVRIR
Consultation N° 15/CI/2025
« Acquisition et maintenance des imprimantes thermiques et fourniture des étiquettes thermiques vierges pour code à barre »

et l'adresse:

**Office National des Postes
Centre Informatique
Complexe HACHED (3ème étage), Avenue Farhat Hached - 1049 Tunis**

Les Soumissionnaires doivent envoyer leurs Offres uniquement **Hors ligne** à l'adresse physique sus indiquée, moyennant l'une des méthodes suivantes :

- Voie **postale recommandée** ;
- Voie **rapide poste** ;
- Directement **déposée au Bureau d'ordre** contre un récépissé de dépôt.

➤ Le cachet du bureau d'ordre du Centre Informatique fait foi.

- Le **Dernier Délais de Réception des offres** est prévu pour le **05 Janvier 2026 à 11H00**, délai de rigueur.
- Les offres reçues seront ouvertes dans une **séance unique** et tenue **Non-publique le jour même indiqué au dessus à 11^h30** au Centre Informatique; Tous les soumissionnaires, ayant présentés des offres dans le cadre de la présente Consultation, ne pourront pas y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter du lendemain de la Date Limite fixée pour la Réception des Offres.
- La Poste Tunisienne se réserve le droit de rejeter toute Offre ne respectant pas les conditions fixées par le présent Avis de Consultation.